

**Complément au Procès-verbal du Conseil Municipal et au compte rendu
Du mercredi 30 novembre 2016 à 20 h 30**

Affaires diverses

Monsieur Jean Jacques Rosaye questionne Madame Maire sur une ligne du budget 2016 de la CCPHV où est inscrit un montant de 140 000 € pour l'amélioration de l'accès à la zone industrielle de la Bruche à Dommartin alors que nous n'avons jamais eu de débat à ce propos au conseil municipal. Madame le Maire explique que c'était une prévision budgétaire en vue d'installer éventuellement des entreprises dans cette zone qui devient de la compétence de la CCPHV. Madame le Maire précise que le budget voté par la CCPHV n'est pas à débattre au sein du conseil municipal et que toutes les informations relatives aux décisions de la CCPHV sont sur leur site internet.

Monsieur Jean Jacques Rosaye fait part du dernier comité syndical du SICOVAD où a été prise la décision de découper le territoire du SICOVAD en 3 zones de taxation avec un taux différent pour rééquilibrer le rapport coût/service aux habitants. Le taux de toutes les zones sera plus ou moins en baisse en 2017 (pour Dommartin il devrait passer de 10,40 % à 9,93 %)

Il a questionné le Président sur le ramassage des cartons exclus du ramassage des sacs jaunes. Suite à son intervention, le président a annoncé qu'une réflexion serait menée pour apporter des solutions aux particuliers (conteneur dans les communes ?). La commune avait déjà fait une demande par courrier pour la mise en place d'une benne à carton.

Celui-ci a aussi questionné sur l'opportunité pour les habitants de Dommartin de bénéficier de l'accès à la déchetterie du Syndicat comme St Amé à partir de 2017. Elle est beaucoup plus proche de notre commune que celle de St Nabord. Le Président a souligné que cela avait un coût de 50 000 €/ an pour le SICOVAD uniquement pour les habitants de St Amé et que cela n'était pas envisageable pour plus d'habitants, de plus cette solution ne serait certainement pas pérenne.